



2022/23

CONSERVATOIRE MUSIQUE & DANSE LIVRET D'ACCUEIL



aTulle'
agglo
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

CORREZE



Jouez, Chantez et Dansez

♪ Ateliers Collectifs

Chœurs d'enfants et adolescents : Accessibles dès l'âge de 6 ans, cette pratique d'ensemble réunit tous les éléments d'un enseignement musical réussi. Par la découverte et l'utilisation des capacités de sa voix, par l'apprentissage de la maîtrise technique, l'enfant va développer son écoute, son sens artistique et épanouir sa personnalité.

Atelier Comédie Musicale : La comédie musicale est la rencontre de 3 disciplines complémentaires, le théâtre, le chant et la danse. Au programme, interprétation, technique vocale, expression scénique, respiration, improvisation, dépassement de soi, pour la production d'une comédie musicale en fin d'année. Cet atelier est ouvert pour les élèves de 14 à 18 ans, sans pratique préalable au conservatoire, dans la limite des places disponibles.

Chœurs d'adultes : **Chœur de femmes « Asphodèle »** En lien avec la classe de chant-Répertoire des XXème et XXIème siècles. **Chœur mixte** collaboratif : en cours de constitution, proposera des programmes ponctuels autour de thématiques, essentiellement des XXème et XXIème, où travail vocal, choral, création et rencontres sont liés et valorisés..

Improvisation : L'atelier « improvisation » place les participants au cœur même de la musique : le son et l'expression, par l'invention permanente et l'écoute des autres. Tous instruments à partir de la 3^{ème} année. Atelier A : Cycle I et II. Atelier B : Cycle II et III.

Orchestres : Priorité dans l'enseignement instrumental, l'objectif pour ces différentes formations est de favoriser l'apprentissage du jeu collectif, de développer son sens de l'écoute dans une dynamique de groupe, de découvrir un large répertoire et bien sûr de se produire en public.

Ensemble à cordes : Cycle I Ensemble à vents : Cycle I

Orchestre Symphonique : Cycle II et III, Orchestre adultes, Orchestre d'harmonie de Tulle.

Musique de Chambre : Du duo à l'octuor, tout un répertoire s'offre aux musiciens pour jouer ensemble et valoriser au maximum leurs acquis.

Musiques actuelles : Tous les styles, (rock, rythmes & blues, pop, soul, salsa, métal, chanson, électro, ska), pour jouer en groupe et en public, développer son projet artistique. Dès le 1^{er} cycle.

Jazz : (atelier et classe) Accessible à partir du 2^{ème} cycle, ces cours permettent de s'initier au langage spécifique de la musique de jazz, de pratiquer au sein de différentes petites formations, mais aussi de se spécialiser dans ce répertoire en suivant les 3 cycles de la classe de jazz.

Big Band : Accessible sur audition, cet atelier réunit des passionnés du répertoire jazz et participe à de nombreux concerts.

Musiques traditionnelles : A partir d'un répertoire de tradition populaire, cet enseignement repose sur le jeu collectif, la transmission orale et l'improvisation. Fonctionne avec les classes d'accordéon diatonique et instrumentales.

Ensembles de classes : Au sein de nombreuses classes d'instrument, les élèves forment régulièrement de petits ensembles qui leur permettent d'aborder le jeu collectif, un répertoire complémentaire et de participer aux concerts et auditions du Conservatoire.

♪ Instruments

la voix, le premier des instruments : chant, chant choral
violon – alto – violoncelle - contrebasse
guitare classique, folk, électrique - guitare basse
flûte traversière – hautbois – clarinette – saxophone
trompette – cornet – cor – trombone – tuba
piano – piano jazz & musiques actuelles
accordéon chromatique – accordéon diatonique
percussions – batterie

♪ Danse

Danse classique
Danse contemporaine

♪ Culture musicale et chorégraphique

Eveil Danse et Eveil Musique
Formation musicale, culture musicale



*Pour débiter*

⇒ A partir de 5 ans (grande section maternelle) :

➤ **Eveil**

- Découverte musicale sous forme ludique et sensorielle : reconnaissance des sons, chants, mémorisations de mélodies, jeux rythmiques et corporels.
- Durée du cours : 1h par semaine

⇒ A partir de 7 ans (CE1), les pratiques musicales collectives :

➤ **Formation Musicale / Initiation au chant choral**

- Une première approche globale de la musique par la voix, l'écoute, la mémorisation,...
- Durée du cours : de 1 h 15 à 2 h par semaine

Cette pratique musicale peut se prolonger dès 8 ans au sein des **Chœurs**

Selon l'âge, la motivation et le temps disponible, on peut envisager l'apprentissage d'un l'instrument. Les disciplines possibles sont indiquées page précédente. Il est prudent de nous consulter avant d'arrêter son choix.

Nouveau

ApIC : l'**A**pprentissage **I**nstrumental par le **C**ollectif pour les débutants à partir du CE1 jusqu'au CM2. Ce mode pédagogique propose aux enfants, dès le début de leur formation, un apprentissage basé sur une pratique musicale collective rythmée par différents ateliers. Le temps de présence de l'élève est de 2 heures par semaine. Le parcours proposé ne dissocie pas théorie et pratique, et place l'expérimentation, la recherche et l'activité de l'élève comme forces motrices pour l'apprentissage. La formation musicale du jeune musicien est conçue globalement dans un temps unique. Le projet artistique est conçu comme vecteur de sens pour le parcours du jeune musicien. Ce dispositif est proposé pour l'année 2022-2023 le mercredi matin.

Cursus

⇒ **3 cycles de 3 à 5 ans**

- **Cycle 1** : acquisition des bases musicales, développement de la motivation.
- **Cycle 2** : développement et consolidation des acquis, accès à une maîtrise suffisante pour s'intégrer à des ensembles amateurs.
- **Cycle 3** : accès à une pratique musicale autonome, choix d'une activité musicale en amateur, ou de la poursuite d'études en Cycle III spécialisé.
 - Durée du cours : ½ heure en cycle I, 45 minutes en cycle II, 1 heure en cycle III.

La pratique vocale

A la suite de l'éveil, il est possible de choisir le chant, la voix comme discipline principale :

- « **Chœurs d'enfants et ados** » : cours de chant (45mn à 1h) et travail de chœur, pour une pratique qui devient ainsi une formation à la musique complète et riche. Cours de Formation Musicale à intégrer pour les débutants non instrumentistes.

La pratique instrumentale

- cursus de formation dans différentes disciplines : instrument, formation musicale et pratique collective.
- durée du cours :
 - Cycle I : 30 min de cours d'instrument, 1 h 15 de formation musicale, pratique collective avec un répertoire adapté
 - Cycle II : 45 min de cours d'instrument, 1 h 30 de formation musicale, pratique collective selon la discipline suivie
 - Cycle III : 1 h de cours d'instrument, 2 h de formation musicale, pratique collective selon la discipline suivie.

Pratique

Les élèves qui intègrent une pratique collective, et suivent un cursus complet, sont prioritaires pour l'attribution de leur cours d'instrument et de formation musicale

CURSUS INSTRUMENTAL

INITIATION

Une ou deux années, à partir du CP

Contenu possible : atelier découverte des instruments
 Formation musicale/éveil (1 h hebdomadaire)
 Initiation à la pratique instrumentale (30 mn hebdomadaires)

1er CYCLE

Durée du cycle de 3 à 5 ans

Contenu : Pratique instrumentale : 30 min. de cours hebdomadaire
 Formation musicale : 1h15 hebdomadaire
 Pratique collective avec un répertoire adapté (orchestres, chœurs, ensembles, ...)

Évaluation en fin de cycle

2ème CYCLE

Durée du cycle de 3 à 5 ans

Contenu : Pratique instrumentale : 45 min. de cours hebdomadaire
 Formation musicale : 1h30 hebdomadaire
 Pratique collective de 1h à 2h hebdomadaire selon niveau

Évaluation en fin de cycle : obtention du Brevet de fin de 2ème cycle



3ème cycle

durée du cycle de 2 à 3 ans

une orientation en parcours personnalisé est possible

Contenu : UV instrumentale : 1h de cours hebdomadaire
 UV de pratique collective : de 1h30 à 2h hebdomadaire
 UV de Formation musicale : 2h hebdomadaire

Obtention du Certificat d'Etudes Musicales (CEM)



3ème cycle spécialisé (accès sur concours régional)

durée du cycle de 2 à 3 ans

Contenu : UV instrumentale : min 1h hebdomadaire
 UV de musique de chambre : min 1h30 hebdomadaire
 UV Formation musicale du CEM
 UV complémentaire selon projet de l'étudiant

Obtention du Diplôme d'Etudes Musicales (DEM)

Classes Cham

En partenariat avec le collège Clemenceau et la scène nationale « L'Empreinte », le conservatoire propose aux enfants (même débutant) des classes à horaires aménagés pour la musique de la 6ème à la 3ème. Une formation artistique dans des conditions privilégiées, au service d'un projet culturel épanouissant.

Examens et diplômes

- Contrôle continu pendant l'année, bilan d'étape en milieu de cycle
- Examen à la fin de chaque cycle
- Le 3^{ème} cycle peut se conclure par l'obtention d'un CEM (Certificat d'Etudes Musicales).
- Le 3^{ème} cycle spécialisé conduit à l'obtention d'un DEM (Diplôme d'Etudes Musicales)

Les auditions - concerts - spectacles

➤ Tout au long de sa scolarité, l'élève se produit au cours des diverses manifestations organisées par le Conservatoire de Musique et de Danse de Tulle. Formation musicale et instrumentale s'allient aux pratiques collectives (orchestres, chœurs,...) pour l'épanouissement artistique et social des enfants. Les élèves rencontrent des artistes et peuvent suivre des master-class grâce à nos partenaires culturels, et bénéficient également d'un dispositif très incitatif, « l'école du spectateur » en partenariat avec le Théâtre des sept collines, pour assister aux concerts proposés.

Instruments

➤ Le Conservatoire de Musique et de Danse de Tulle met des instruments en location à la disposition des élèves au cours des premières années. Avant d'acquérir un instrument, il est fortement conseillé d'en parler avec un professeur.



Piano

Mode d'emploi

⇒ **Votre enfant souhaite débiter le piano...**

Afin que son attente soit récompensée rapidement par ses premières émotions artistiques, quelques conditions sont nécessaires :

➤ Il doit avoir à sa disposition un **piano acoustique**. Le piano est un instrument à cordes, mises en vibration par des marteaux, qui sont actionnés par les touches blanches et noires. Apprendre à jouer du piano, c'est apprendre à jouer avec la vibration des cordes et la sonorité.

➤ Un piano numérique, même haut de gamme, permet l'inscription en classe de piano jazz/musiques actuelles, mais pas en classe de piano.

➤ Nous vous conseillons vivement la location d'un instrument pendant les premières années d'apprentissage.

Adultes

Mode d'emploi

Le soutien et le renforcement de la pratique amateur sont deux missions importantes du Conservatoire de Tulle. Il est par conséquent indispensable que nous proposons aux adultes une formation complète et de qualité, adaptée à ce public et conforme à nos missions.

a) Parcours de formation

Il est ouvert, dans la limite des places disponibles, aux adultes débutants ou souhaitant renouer avec une pratique musicale antérieure.

Ce parcours n'est pas diplômant.

Il prend la forme d'un contrat annuel de formation, précédé d'un entretien dont l'objet est de définir les objectifs fixés.

Il comprend :

- Un cours instrumental, individuel ou collectif
- Un cours de formation musicale, faisant appel à l'instrument pratiqué
- Un cours de musique d'ensemble, dès que le niveau le permet.
- Une ou plusieurs prestations publiques
- Un bilan en fin d'année

Ce contrat est renouvelable, en fonction du bilan, jusqu'à une durée maximale de cinq ans.

Il débouche prioritairement sur l'insertion au sein d'une pratique d'ensemble, qui relève ensuite de l'accompagnement des musiciens amateurs.

b) L'accompagnement des musiciens amateurs.

Selon le projet, le conservatoire peut orienter la personne vers un des nombreux ensembles existant dans l'établissement et adaptés à la présence d'adultes : orchestres, musique de chambre, musiques anciennes, jazz, groupes de musiques actuelles, atelier d'improvisation ... Il peut aussi lui conseiller un des ensembles amateurs partenaires qui ont signé une convention avec la ville : Jazz Ensemble de Tulle, orchestre d'harmonie « Les enfants de Tulle », Chœur « Asphodèle ». Dans tous les cas, le Conservatoire propose un suivi du musicien amateur, comprenant une série de rendez-vous avec un professeur de sa discipline.

c) L'atelier chorégraphique

Cet atelier permet à des adultes de renouer avec la pratique de la danse, en associant travail physique et technique à une pratique de la composition chorégraphique et de l'improvisation. _

Pour débiter

<p>⇒ <u>5 et 6 ans</u> :</p> <p>➤ Eveil</p> <p>- Durée du cours : 1 heure par semaine</p> <p>⇒ <u>6 et 7 ans</u> :</p> <p>➤ Initiation</p> <p>- Durée du cours : 1 heure par semaine</p>	}	<p><i>Sensibilisation à la danse par l'écoute le mouvement les jeux corporels et rythmiques</i></p>
<p>⇒ A partir de 8 ans (au plus tard au 31 décembre de l'année):</p> <p>➤ Formation à deux disciplines au choix :</p> <p>- Danse classique et Danse contemporaine, deux disciplines qui développent, dans des esthétiques différentes, la technique, la créativité, la conscience corporelle, le rythme et la musicalité.</p> <p>- Durée du cours : 1 h à 1 h 30, 2 fois par semaine</p>		

Cursus

<p>⇒ <u>3 cycles de 3 à 5 ans</u> :</p> <p>➤ Cycle 1 : acquisition de bases chorégraphiques, développement des motivations.</p> <p>➤ Cycle 2 : développement et consolidation des acquis, accès à une maîtrise suffisante pour s'intégrer à des ensembles amateurs.</p> <p>➤ Cycle 3 : sous réserve des heures disponibles, ou poursuite des études dans un autre établissement.</p>

Classes Chad

<p>En partenariat avec le collège Victor Hugo et la scène nationale « L'Empreinte », le conservatoire propose aux enfants (même débutants) des classes à horaires aménagés pour la danse de la 6ème à la 3ème. Une formation artistique dans des conditions privilégiées, au service d'un projet culturel épanouissant.</p>

Examens et diplômes

<p>➤ Contrôle continu pendant l'année</p> <p>➤ Examen & bilan à la fin de chaque cycle.</p> <p>➤ Le 3ème cycle peut se conclure par l'obtention d'un Certificat d'Etudes Chorégraphiques (C.E.C).</p>

Les auditions concerts spectacles

<p>➤ Tout au long de sa scolarité, l'élève danseur se produit au cours des diverses manifestations organisées par le Conservatoire de Musique et de Danse de Tulle. Les cours et les spectacles forment un tout nécessaire à l'épanouissement artistique et social des enfants. Les élèves bénéficient également d'un dispositif très incitatif, « l'école du spectateur » en partenariat avec la Scène Nationale « l'Empreinte », pour assister aux concerts et spectacles proposés.</p>

R. G. P. D.

Le conservatoire de musique et de danse et la ville de Tulle, en tant que responsable de traitement, porte une attention particulière sur la protection de vos données personnelles conformément au Règlement Général sur la Protection des Données.

Vos données personnelles sont nécessaires afin d'assurer la meilleure prise en charge des élèves du conservatoire mais également afin de proposer un accès à la culture et à la découverte des différents champs artistiques conformément à notre mission d'intérêt public. Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à constituer un dossier d'inscription aux cours de musique et de chant et aux examens, d'enregistrer la présence et le suivi des élèves, de réaliser les opérations de facturation, de communiquer sur les événements et stages culturels.

En aucun cas vos données ne sont cédées à des tiers ni transférées hors de France. Les données sont conservées selon les réglementations en vigueur et les préconisations de la CNIL relatives aux durées de conservation. Pendant cette période, nous mettons en place tous les moyens aptes à assurer la confidentialité et la sécurité de vos données personnelles, de manière à empêcher leur endommagement, effacement ou accès par des tiers non autorisés.

Pour toute information relative à notre politique de protection des données, vous pouvez contacter le DPO de la ville de Tulle : dpo-sudouest@agencergpd.eu

Conformément au « Règlement Général sur la Protection des Données » RGPD 2016/671, vous pouvez exercer vos droits en nous contactant,

par mail :

conservatoire@ville-tulle.fr

ou par courrier :

Centre André Malraux – 36 avenue Alsace Lorraine – 19000 Tulle

Si vous estimez, après nous avoir contacté, que vos droits ne sont pas respectés vous avez également la possibilité de saisir la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (plus d'informations sur www.cnil.fr).



Comment s'inscrire ?

CONTACTEZ-NOUS

♪ Renseignements

☎ 05 55 20 39 95
conservatoire@ville-tulle.fr
Le dossier d'inscription est à retirer au secrétariat au conservatoire et sur le site tulleagglo.fr, il peut être envoyé en cas de nécessité.
➤ Vous pouvez également rencontrer sur rendez-vous les professeurs ou le Directeur.

♪ Accueil

Conservatoire de musique et de danse (CRD)
36 Avenue Alsace Lorraine
19000 TULLE

♪ Les horaires de cours

- Le soir après les cours pour les élèves scolarisés, le mercredi, le samedi
- Possibilités en journée pour les adultes.
- Pas de cours pendant les vacances scolaires.
- Rentrée : 1 semaine environ après la rentrée scolaire.

PÉRIODE D'INSCRIPTION

♪ Du 2 au 30 juin

Les inscriptions peuvent se poursuivre après le 30 juin dans la limite des places disponibles

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Le droit d'inscription est annuel et dû en entier dès lors que l'élève est toujours inscrit après le 1er octobre. (cf Tarifs)

Pièces à fournir

- la Fiche ci-jointe complétée et signée
- 1 photo d'identité
- Un justificatif de domicile **de moins de 3 mois**
- L'avis d'imposition 2021 sur les revenus 2020, pour bénéficier de l'application du quotient familial.
- Pour les étudiants : un certificat de scolarité (à fournir à la rentrée).

Pour la danse :

- Un certificat médical de non contre-indication à fournir impérativement avant le début des cours

Toutes les demandes d'inscriptions doivent être déposées avant le 30 juin. Après cette date, elles ne seront plus prioritaires.

